



Paris, lundi 5 janvier 2026

### Campagne de mobilité : Comment faire pour changer d'établissement en septembre 2026 ?

La campagne de mobilité pour changer d'établissement à la rentrée de septembre 2026, s'étendra du **15 janvier au 15 avril 2026**.

Si tu souhaites changer d'EAPE, mais également si tu as fait une demande de montée en compétence, tu as **3 mois pour effectuer tes démarches**.

Période du 15 janvier au 15 avril 2026



A partir du **15 janvier**, tu trouveras sur intraParis la liste de tous les postes vacants.  
Cliquer sur «Ma Direction», puis aller dans «Postes vacants»



Une fois que tu as fait tes choix, rapproche-toi des responsables des EAPE dans lesquels tu souhaites exercer tes missions, afin de **fixer des RDV**.

NB : Pour ton entretien, la lettre de motivation et le CV ne sont pas obligatoires. De plus, ces temps de rencontre se font sur du temps de travail. Toutefois, il n'y a aucune obligation d'informer ta hiérarchie de tes projets.



Si à l'issue d'un entretien, les deux parties souhaitent collaborer ensemble pour l'année à venir, **une fiche navette officialisera cet accord** et donc cette mobilité.

NB : Une fois cet accord acté, le poste sur lequel tu te trouves pourra être mis en candidature. Autrement dit, si tes recherches sont infructueuses et que tu as informé ta responsable de ton souhait de mobilité, tu resteras sur le poste que tu occupes et ne sera pas affectée d'office dans un autre établissement à la rentrée de septembre 2026.



Ta prise de fonction dans ce nouvel EAPE se fera lors de la **JP de rentrée**.



**Au 15 avril**, la campagne de mobilité se clôture. Les postes laissés vacants seront pourvus par les affectations des concours, les réintégrations et les recrutements externes.

**Si tu rencontres des difficultés lors de tes démarches, n'hésite pas nous contacter :**

**06.29.12.02.48**